

Mers, détroits et ressources mondiales

Ce qui est noté au contrôle, ce n'est pas le résultat seul : c'est le raisonnement posé, puis le calcul mené jusqu'au bout avec l'unité.

1 Repères. Répondre en une phrase précise.

- ① a. Jusqu'à **12 milles marins**. L'État y exerce sa **souveraineté**, sous réserve du passage inoffensif.
- ② b. Jusqu'à **200 milles marins**. L'État y détient des **droits sur les ressources** — halieutiques, énergétiques, minérales.
- ③ c. **Oui**, ainsi que le survol et la pose de câbles. La **ZEE** ne donne **pas** la souveraineté.
- ④ d. Le fait d'être un point de passage **obligé** sur une route majeure, sans **itinéraire de remplacement** comparable.
- ⑤ e. Un traité qui **gèle les revendications** territoriales et réserve la zone à la **recherche scientifique**.

2 Un État proteste contre le passage d'un navire militaire étranger à 80 milles marins de ses côtes, invoquant une violation de sa souveraineté. Discuter.

- ① a. Dans sa **ZEE** : 80 milles, c'est au-delà des **12 milles** d'eaux territoriales et en deçà des **200 milles**.
- ② b. **Non**. La **navigation** est **libre** dans une **ZEE**, y compris pour les navires militaires. L'État n'y détient que des droits sur les **ressources**.
- ③ c. Il aurait fallu que le navire se trouve dans les **eaux territoriales**, à moins de **12 milles**, et que son passage ne soit pas **inoffensif** — ou qu'il exploite des ressources dans la **ZEE** sans autorisation.
- ④ d. Qu'il **revendique** sur sa **ZEE** des prérogatives que le droit ne lui accorde pas — soit par interprétation extensive, soit pour affirmer une **délimitation** contestée. La protestation est un **acte politique**, et c'est à ce titre qu'il faut l'analyser, non comme un argument juridique.

3 Un îlot inhabité de 3 km² est revendiqué par trois États. Raisonner.

- ① a. Parce qu'une **ZEE** se mesure **depuis les côtes**, y compris celles des **îles** : quelques kilomètres carrés de terre peuvent ouvrir des droits sur une surface marine considérable.
- ② b. Des droits sur l'**exploitation des ressources** dans un rayon de **200 milles** : pêche, hydrocarbures, ressources minérales. Pas un droit de fermer le passage.
- ③ c. Parce que le droit ne traite pas de la même façon une **île** capable de vie humaine et un simple rocher : le second n'ouvre pas les mêmes droits maritimes. La qualification de la formation est donc l'enjeu juridique central.
- ④ d. Sur la **ressource**, et sur la **délimitation** qui la répartit. La navigation, elle, reste libre quelle que soit l'issue.
- ⑤ e. Parce que sur terre, la souveraineté regroupe **tous** les droits sur un même espace : passer, exploiter, interdire. En mer, ces droits sont **séparés** par zones. Raisonner par analogie avec le territoire fait donc voir des atteintes à la souveraineté là où il n'y a qu'un désaccord sur des ressources.

4 Détroits, ressources et espaces polaires. Analyser.

- ① a. La **congestion**, qu'un simple incident suffit à provoquer ; la **piraterie** et les trafics, favorisés par le ralentissement des navires ; et la **dépendance politique** vis-à-vis de l'État riverain.
- ② b. **Non**, c'est possible. Le problème est le **coût** : des jours de navigation supplémentaires, donc des frais et des délais. C'est cet **écart de coût** qui fait la valeur stratégique du **détroit**, non une impossibilité physique.
- ③ c. Parce que la difficulté ne tient pas à leur présence dans la croûte mais à la **concentration des capacités de raffinage** dans un petit nombre de pays. C'est une dépendance **industrielle**, non géologique.
- ④ d. L'**Arctique** est un **océan** bordé d'États qui y exercent des droits ordinaires : les différends y sont des différends classiques de **délimitation**. L'**Antarctique** est un **continent** dont un traité **gèle** les revendications et qu'il réserve à la recherche.
- ⑤ e. Parce qu'il ouvre des **routes maritimes** plus courtes et rend accessibles des **ressources** jusque-là hors d'atteinte. Un espace longtemps sans enjeu pratique devient un espace à délimiter — et les règles existaient déjà, ce sont les usages qui changent.

Corrige-toi toi-même. Compte tes points exercice par exercice : c'est ainsi qu'on voit où l'on perd, et ce n'est presque jamais là où on le croit.

Ce qui est évalué	Points	Ce qui fait perdre le point
Distinguer eaux territoriales et ZEE	5 pts	Traiter la ZEE comme un territoire
Rappeler la liberté de navigation en ZEE	4 pts	Y voir une violation de souveraineté

Expliquer la convoitise pour de petits îlots	4 pts	La rapporter à la surface terrestre en jeu
Justifier le caractère stratégique d'un détroit	3 pts	Invoquer une impossibilité de contournement
Situer la difficulté des terres rares	2 pts	L'attribuer à leur rareté géologique
Opposer Arctique et Antarctique	2 pts	Leur appliquer le même régime